



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

869-2 – LUG 2/13

Notification aux Parties à la Convention concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale, faite à Lugano le 30 octobre 2007

Demande de l'Union européenne de convoquer une réunion du Comité permanent

Le 13 septembre 2013, l'Union européenne a fait parvenir au dépositaire une demande de convoquer une réunion du Comité permanent, conformément à l'article 4, paragraphe 2, du Protocole n° 2 à la Convention.

La réunion aura lieu le 25 septembre 2013 à Bruxelles, à l'adresse suivante: Commission européenne, DG Justice, rue Montoyer 59, et commencera à 10 heures. L'Union européenne a suggéré que les points suivants figurent à l'ordre du jour (original anglais):

- *Information on the new legislative proposal of the Commission amending the Brussels I Regulation (recast) ensuring compliance with the Unified Patent Court Agreement (COM (2013) 554 final of 26 7 2013);*
- *The future of the Convention (in the light of the adopted recast of the Brussels 1 Regulation of the EU);*
- *Relationship with the worldwide negotiations in the Hague Conference (Judgments project).*

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire (www.dfae.admin.ch/depositaire) et en application de l'article 78 de la Convention.

Berne, le 17 septembre 2013

